

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2017

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » au 30 juin 2017 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 juin 2017, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **1 959 837** dinars et un résultat net de la période **128 856** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » au 30 Juin 2017, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation :

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers n°5 dont le contenu indique que, par référence à la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, la charge encourue par la Société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV» au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle, instituée par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, et dont le montant s'élève à 1 041 DT, a été assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017.

Au 30 juin 2017, l'abonnement de ladite contribution conjoncturelle s'élève à 502 DT.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve concernant cette observation.

Tunis, 27 juillet 2017

Le Commissaire aux Comptes

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN
Arrêté au 30/06/2017 en (DT)

	Libellé	Note	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
	<u>ACTIFS</u>				
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	1 550 719,389	1 659 257,728	1 636 997,101
	a- Actions et droits rattachés		1 550 719,389	1 659 257,728	1 636 997,101
	b- Obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000	0,000
	c- Titres OPCVM		0,000	0,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	408 555,900	471 703,556	421 872,105
	a- Placements monétaires		194 228,224	0,000	190 614,322
	b- Disponibilités		214 327,676	471 703,556	231 257,783
AC3	Créances d'exploitations	3.3	561,674	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs		0,000	0,000	0,000
	TOTAL ACTIF		1 959 836,963	2 130 961,284	2 058 869,206
	<u>PASSIF</u>		<u>25 901,409</u>	<u>56 784,513</u>	<u>28 098,355</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.4	11 585,437	39 711,996	7 245,759
PA 2	Autres créditeurs divers	3.5	14 315,972	17 072,517	20 852,596
	<u>ACTIF NET</u>		<u>1 933 935,554</u>	<u>2 074 176,771</u>	<u>2 030 770,851</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.6	1 925 122,467	2 066 710,601	2 015 001,842
CP 2	<u>Sommes distribuables</u>	3.7	<u>8 813,087</u>	<u>7 466,170</u>	<u>15 769,009</u>
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		17,111	4,239	4,194
	b- Sommes distribuables de l'exercice en cours		8 795,976	7 461,931	15 764,815
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 959 836,963	2 130 961,284	2 058 869,206

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 30/06/2017 en (DT)

	Libellé	Note	Période du 01.04.17 au 30.06.17	Période du 01.01.17 au 30.06.17	Période du 01.04.16 au 30.06.16	Période du 01.01.16 au 30.06.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16
PR 1	Revenus du portefeuille-titres	3.1	<u>33 248,630</u>	<u>33 248,630</u>	<u>31 550,140</u>	<u>31 550,140</u>	<u>68 584,680</u>
	Dividendes		33 248,630	33 248,630	31 550,140	31 550,140	68 584,680
PR 2	Revenus des placements monétaires	3.2	<u>1 838,090</u>	<u>3 613,902</u>	<u>370,494</u>	<u>3 392,168</u>	<u>3 489,626</u>
	Total des revenus des placements		<u>35 086,720</u>	<u>36 862,532</u>	<u>31 920,634</u>	<u>34 942,308</u>	<u>72 074,306</u>
CH 1	Charges de gestion des placements	3.8	<u>-6 657,163</u>	<u>-13 719,884</u>	<u>-7 563,989</u>	<u>-15 880,491</u>	<u>-30 417,634</u>
	Revenu net des placements		<u>28 429,557</u>	<u>23 142,648</u>	<u>24 356,645</u>	<u>19 061,817</u>	<u>41 656,672</u>
CH 2	Autres charges	3.9	-8 449,911	-16 036,665	-7 246,827	-13 802,825	-27 770,156
	Résultat d'exploitation		<u>19 979,646</u>	<u>7 105,983</u>	<u>17 109,818</u>	<u>5 258,992</u>	<u>13 886,516</u>
PR 4	Régularisation du résultat d'exploitation		1 690,223	1 689,993	1 487,956	2 202,939	1 878,299
	Sommes distribuables de la période		<u>21 669,869</u>	<u>8 795,976</u>	<u>18 597,774</u>	<u>7 461,931</u>	<u>15 764,815</u>
PR 4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-1 690,223	-1 689,993	-1 487,956	-2 202,939	-1 878,299
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		130 391,304	173 090,107	205 484,185	295 208,973	279 819,709
	Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		-20 862,811	-25 599,419	-166 203,397	-166 351,555	-178 345,358
	Frais de négociation de titres		-652,159	-799,974	-2 301,122	-3 821,455	-6 067,347
	Résultat net de la période		<u>128 855,980</u>	<u>153 796,697</u>	<u>54 089,484</u>	<u>130 294,955</u>	<u>109 293,520</u>

VARIATION DE L'ACTIF NET
Arrêté au 30/06/2017 en (DT)

Libellé	Période du 01.04.17 au 30.06.17	Période du 01.01.17 au 30.06.17	Période du 01.04.16 au 30.06.16	Période du 01.01.16 au 30.06.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>128 855,980</u>	<u>153 796,697</u>	<u>54 089,484</u>	<u>130 294,955</u>	<u>109 293,520</u>
a- Résultat d'exploitation	19 979,646	7 105,983	17 109,818	5 258,992	13 886,516
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	130 391,304	173 090,107	205 484,185	295 208,973	279 819,709
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-20 862,811	-25 599,419	-166 203,397	-166 351,555	-178 345,358
d- Frais de négociation de titre	-652,159	-799,974	-2 301,122	-3 821,455	-6 067,347
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>-14 098,196</u>	<u>-14 098,196</u>	<u>-9 510,269</u>	<u>-9 510,269</u>	<u>-9 510,269</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>-236 616,404</u>	<u>-236 533,798</u>	<u>-191 836,920</u>	<u>-661 550,980</u>	<u>-683 955,465</u>
a- Souscriptions	0,000	82,606	0,000	0,000	0,000
- Capital	0,000	100,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes non distribuables	0,000	-17,817	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes distribuables	0,000	0,423	0,000	0,000	0,000
b- Rachats	236 616,404	236 616,404	191 836,920	661 550,980	683 955,465
- Capital	273 700,000	273 700,000	225 100,000	780 100,000	806 300,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-37 047,728	-37 047,728	-31 839,418	-118 403,789	-122 523,989
- Régularisation des sommes distribuables	-35,868	-35,868	-1 423,662	-145,231	179,454
VARIATION DE L'ACTIF NET	-121 858,620	-96 835,297	-147 257,705	-540 766,294	-584 172,214
AN4-Actif Net					
a- En début de période	2 055 794,174	2 030 770,851	2 221 434,476	2 614 943,065	2 614 943,065
b- En fin de période	1 933 935,554	1 933 935,554	2 074 176,771	2 074 176,771	2 030 770,851
AN5-Nombre d'actions					
a- En début de période	24 157	24 156	26 669	32 219	32 219
b- En fin de période	21 420	21 420	24 418	24 418	24 156
VALEUR LIQUIDATIVE	90,286	90,286	84,944	84,944	84,069
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	27,51%	16,48%	9,69%	10,26%	4,03%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30-06-2017

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV est une SICAV mixte. Les états financiers arrêtés au 30-06-2017 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30-06-2017 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en date d'arrêt.

2.3- Evaluation des autres placements :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30/06/2017 d'actions. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après:

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2017	% l'Actif
<u>Action et droits rattachés</u>		<u>1 577 301,087</u>	<u>1 550 719,389</u>	<u>79,12%</u>
ADWYA	19 758	113 860,443	110 842,380	5,66%
ATL	36 837	115 303,990	106 127,397	5,42%
ATTIJARI BANK	5 640	146 751,600	189 955,200	9,69%
BIAT	1 700	107 512,197	177 449,400	9,05%
CARTHAGE CEMENT	65 000	194 160,802	158 470,000	8,09%
CELLCOM	4 812	37 720,249	14 787,276	0,75%
MONOPRIX	15 000	235 768,815	142 260,000	7,26%
SAH	9 321	109 233,360	141 278,397	7,21%
SFBT	9 735	177 537,436	189 997,995	9,69%
SOTUVER	33 999	175 771,988	158 299,344	8,08%
TPR	24 000	99 704,227	73 560,000	3,75%
UIB	4 000	63 975,980	87 692,000	4,47%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libelle	Période du 01.04.17 au 30.06.17	Période du 01.01.17 au 30.06.17	Période du 01.04.16 au 30.06.16	Période du 01.01.16 au 30.06.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16
<u>Revenus des Actions</u>	<u>33 248,630</u>	<u>33 248,630</u>	<u>31 550,140</u>	<u>31 550,140</u>	<u>68 584,680</u>
TOTAL	33 248,630	33 248,630	31 550,140	31 550,140	68 584,680

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2017 à 408 555,900 DT et s'analyse comme suit :

		30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	% de l'Actif
Placements monétaires	(1)	194 228,224	0,000	190 614,322	9,91%
Disponibilités		214 327,676	471 703,556	231 257,783	10,94%
Total		408 555,900	471 703,556	421 872,105	20,85%

(1) Placements monétaires :

Ligne	Quantité	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/06/2017	% de l'Actif
BTCT 02-01-2018	200	27/12/2016	190 516,864	194 228,224	9,91%
Total placement BTCT			190 516,864	194 228,224	9,91%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libelle	Période du 01.04.17 au 30.06.17	Période du 01.01.17 au 30.06.17	Période du 01.04.16 au 30.06.16	Période du 01.01.16 au 30.06.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16
Intérêts des bons de trésor à court terme	1 838,090	3 613,902	370,494	3 392,168	3 489,626
TOTAL	1 838,090	3 613,902	370,494	3 392,168	3 489,626

3.3 – Créances d'exploitations:

	Libelle	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
AC 3	<u>Créances d'exploitations</u>	<u>561,674</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
	Dividendes à recevoir	561,674	0,000	0,000

3.4 – Opérateurs créditeurs:

	Libelle	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
PA 1	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>11 585,437</u>	<u>39 711,996</u>	<u>7 245,759</u>
	Frais de gestionnaire	1 902,047	2 161,640	2 065,438
	Frais de dépositaire	980,192	4 073,192	516,431
	Frais de distributeurs	8 703,198	33 477,164	4 663,890

3.5 – Autres créditeurs divers:

	Libelle	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
PA 2	<u>Autres créditeurs divers</u>	<u>14 315,972</u>	<u>17 072,517</u>	<u>20 852,596</u>
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	753,611	2 400,000	3 067,418
	Redevance CMF	155,881	172,602	172,176
	Contribution conjoncturelle 7.5%	502,060	0,000	0,000
	Charges à payer sur l'exercice encours	12 904,420	14 499,915	17 613,002

3.6 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<u>Capital au 31/12/2016</u>	
* Montant en nominal	2 415 600
* Nombre de titres	24 156
* Nombre d'actionnaires	97
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant en nominal	100
* Nombre de titres émis	1
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant en nominal	273 700
* Nombre de titres rachetés	2 737
<u>Capital au 30/06/2017</u>	
* Montant en nominal	2 142 000
* Nombre de titres	21 420
* Nombre d'actionnaires	87

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2017 au 30/06/2017 s'élève à -96 835,297 dinars.

Le nombre de titres d'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV au 30/06/2017 est de 21 420 contre 24 156 au 31/12/2016.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2016</u>	<u>2 015 001,842</u>	<u>2 015 001,842</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>100,000</u>	<u>100,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-273 700,000</u>	<u>-273 700,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>183 720,625</u>	<u>192 533,712</u>
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	173 090,107	173 090,107
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-25 599,419	-25 599,419
- Frais de négociation de titres	-799,974	-799,974
- Régularisation des sommes non distribuables	37 029,911	37 029,911
- Sommes distribuables		8 813,087
<u>Montant fin de période au 30/06/2017</u>	<u>1 925 122,467</u>	<u>1 933 935,554</u>

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30/06/2017 s'élèvent à 8 813,087 DT contre 7 466,170 DT au 30/06/2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Somme distribuables des exercices antérieurs	17,111	4,239	4,194
Résultat d'exploitation	7 105,983	5 258,992	13 886,516
Régularisation du résultat d'exploitation	1 689,993	2 202,939	1 878,299
Total	8 813,087	7 466,170	15 769,009

3.8 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV, UBCI et UBCI FINANCE.

Libelle	Période du 01.04.17 au 30.06.17	Période du 01.01.17 au 30.06.17	Période du 01.04.16 au 30.06.16	Période du 01.01.16 au 30.06.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16
CH 1 Charges de gestion des placements	6 657,163	13 719,884	7 563,989	15 880,491	30 417,634
Rémunération du gestionnaire	1 902,047	3 919,968	2 161,140	4 537,280	8 690,752
Rémunération du dépositaire	475,515	980,000	540,287	1 134,329	2 172,701
Rémunération des distributeurs	4 279,601	8 819,916	4 862,562	10 208,882	19 554,181

3.9 Autres charges:

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique :

Libelle	Période du 01.04.17 au 30.06.17	Période du 01.01.17 au 30.06.17	Période du 01.04.16 au 30.06.16	Période du 01.01.16 au 30.06.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16
CH 2 Autres charges	8 449,911	16 036,665	7 246,827	13 802,825	27 770,156
Redevance CMF	475,515	980,000	540,287	1 134,329	2 172,701
Services bancaires et assimilés	784,668	784,668	744,584	744,584	1 618,599
Contribution conjoncturelle 7.5%	266,721	502,060	0,000	0,000	0,000
Abonnement des charges budgétisées	6 923,007	13 769,937	5 961,956	11 923,912	23 978,856

L'abonnement des charges budgétisées ce détaille comme suit :

<u>Libellé</u>	Période du 01.04.17 au 30.06.17	Période Du 01.01.17 au 30.06.17	Période du 01.04.16 au 30.06.16	Période du 01.01.16 au 30.06.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16
Abonnement des charges budgétisées	<u>6 923,007</u>	<u>13 769,937</u>	<u>5 961,956</u>	<u>11 923,912</u>	<u>23 978,856</u>
Taxes (*)	70,549	140,322	-155,653	-311,307	-626,035
Frais bancaires	26,034	51,781	28,103	56,206	113,030
Publication BO CMF	399,901	795,408	472,753	945,505	1 901,400
Honoraires CAC	1 675,522	3 332,632	1 670,819	3 341,639	6 720,000
Frais AGO et publications	990,945	1 971,001	563,447	1 126,894	2 266,172
Jetons de Présence	2 991,781	5 950,685	2 983,606	5 967,213	12 000,000
Alpha mena	768,264	1 528,086	497,268	994,536	2 000,000
Autres (*)	0,011	0,022	-98,387	-196,774	-395,711

(*) C'est le reliquat du budget de l'année précédente

4. REMUNERATIONS GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec UBCI FINANCE une convention aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI FINANCE une mission de gestionnaire couvrant :

* la gestion du portefeuille de la SICAV,

* la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,

* la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

UBCI FINANCE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par UBCI FINANCE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net annuel d'UBCI UNIVERS ACTION SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépôt, aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de l'UBCI UNIVERS ACTION SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs:

UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec UBCI et UBCI FINANCE des conventions de distribution aux termes desquelles UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI et UBCI FINANCE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,9% TTC de l'actif net d'UBCI UNIVERS ACTION SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.

5. AUTRES INFORMATIONS

L'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées.

Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, la société «UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV» se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité.

En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à 1 041 DT, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et devrait être payée au Trésor public à la fin de cet exercice.

Au 30 juin 2017, l'abonnement de ladite contribution conjoncturelle s'élève à 502,060 DT.